



École hôtelière
de Montréal



CODE DE VIE



Calixa-
Lavallée
Centre de formation



Préambule du comité climat scolaire

Au Centre de formation professionnelle Calixa-Lavallée, chaque membre de notre communauté mérite un environnement sécuritaire, respectueux et inspirant.

Notre **code de vie** est bien plus qu'un ensemble de règles : il reflète nos **valeurs communes**, notre **engagement envers le bien-être de tous**, et notre volonté de **favoriser un climat d'appartenance** où chacun peut s'épanouir pleinement.

En adoptant et en respectant ce code, je contribue collectivement à bâtir un milieu où le **RESPECT**, l'**ENGAGEMENT**, et la **COLLABORATION** sont au cœur de nos interactions professionnelles.

C'est ensemble, en incarnant ces principes au quotidien, que nous faisons du Centre Calixa-Lavallée un lieu où il fait bon vivre, apprendre et grandir.

Nos valeurs

Prise de position claire en lien avec la violence.

Toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant cours par l'intermédiaire de médias sociaux et **en tout lieu**.

Le protocole du **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence** du centre sera appliqué pour tous les gestes d'intimidation et de violence, y compris les actes à caractère sexuel.

1 – Définitions

Conflit

Un conflit est une confrontation ou une mésentente entre deux personnes ou plus qui perçoivent leurs valeurs, leurs intérêts ou leurs besoins comme menacés.

Il entraîne souvent un impact émotionnel important et peut se manifester par des tensions relationnelles, des altercations verbales, voire, dans les cas plus graves, des gestes physiques.

Le conflit peut toutefois représenter une opportunité d'apprentissage lorsqu'il est géré de façon constructive. Il se résout par la communication et, au besoin, par la médiation.

Définition adaptée de celle du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation du MEQ (2025) et celle de l'Institut pacifique (2025).

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. (LIP, art. 13).

Intimidation

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (LIP, art. 13).

Violence à caractère sexuel

« Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique. »

2 – Application

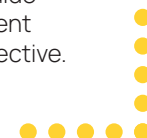


VALEURS	RÈGLES		COMPORTEMENTS ATTENDUS	OBJECTIFS
RESPECT	Acceptation	Je considère l'autre comme étant mon égal en acceptant ses différences.	1. Je traite l'autre comme mon égal en acceptant ses forces, ses difficultés et ses différences avec bienveillance. 2. J'écoute et je respecte les idées des autres.	Apprendre à considérer mes pairs.
	Communication	Je prends soin des autres par mes gestes, mes attitudes et mes paroles.	1. J'agis avec courtoisie et politesse dans mes relations avec les autres. 2. J'adopte une communication positive lors de la résolution de situations problématiques.	Apprendre à développer de saines relations interpersonnelles.
	Environnement	Je prends soin de mon milieu de vie.	1. Je contribue à garder le matériel, le mobilier et les lieux propres et en bon état. 2. Je collabore au maintien et à l'amélioration de mon milieu de vie.	Contribuer à la sécurité et la propreté des lieux.
ENGAGEMENT	Efforts	Je suis autonome et responsable dans mon rôle.	1. J'effectue le travail demandé dans les délais prévus en fournissant un effort soutenu. 2. Je m'applique à relever les défis dans les tâches et activités demandées.	Participer à l'atteinte de mon objectif de réussite scolaire,
	Responsabilités	Je prends mes responsabilités dans ma réussite éducative.	1. J'ai le matériel requis et utile pour l'ensemble de mes apprentissages. 2. J'adopte une attitude professionnelle face à mes apprentissages et mes erreurs.	Développer de bonnes habitudes et méthodes de travail
	Implication	Je me mobilise activement dans mon processus scolaire, vers ma propre réussite.	1. Je participe positivement lors des activités. 2. Je déploie les efforts nécessaires à mon succès.	Se responsabiliser face aux exigences de la formation et du marché du travail.





VALEURS	RÈGLES		COMPORTEMENTS ATTENDUS	OBJECTIFS
COLLABORATION	Bienveillance	Je reconnais et considère les besoins et les sentiments des autres.	1. J'accepte que les autres aient des besoins différents des miens. 2. Je suis à l'écoute et je reste ouvert aux compromis.	Favoriser un climat de confiance où chacun se sent respecté.
	Entraide	J'interagis de façon à favoriser ma propre réussite et celle de mes pairs	1. Je demande de l'aide, reste ouvert à celle proposée et je participe activement dans mon équipe de travail. 2. Je suis un modèle positif pour mes pairs.	Créer un esprit d'équipe où l'aide mutuelle devient une force collective.



« L'application du code de vie repose sur **l'engagement de tous** à adopter des comportements cohérents avec les valeurs du centre, **en tout temps et en tout lieu.** »

3 – Mesures de soutien et conséquences éducatives

Mesures de soutien

- | | | |
|--|--|---|
| → Offre d'une pause ou d'un court retrait ; | → Rappel de la règle avant la tenue d'une activité ; | → Signature d'un contrat d'engagement personnalisé menant à une lettre de recommandation soulignant les progrès de l'élève dans sa formation ou son stage ; |
| → Enseignement explicite des comportements attendus ; | → Soutien à l'élève dans une démarche de résolution de conflit (ex. médiation, contribution au centre, etc.) ; | → Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements ; |
| → Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève ; | → Rencontre avec l'enseignant responsable du suivi ou un intervenant ; | → Mise en place d'un plan d'intervention ; |
| → Soutien ou intensification du soutien dans le développement des compétences socioémotionnelles (individuel ou en groupe) ; | → Rencontre individuelle avec la direction du centre ; | → Réintégration progressive de l'élève dans son centre, dans la classe, en atelier ; |
| → Participation à un atelier thématique (ex. gestion du stress, communication, employabilité ; etc.) ; | → Communication entre le centre et la personne responsable de l'élève (si applicable) ; | → Toute mesure de soutien jugée pertinente et qui permettra à l'élève de progresser dans son parcours. |
| → Pratique guidée ou modélisation ; | → Mentorat ou soutien par un pair ; | |
| | → Référence à une équipe professionnelle du CSS ou de l'externe (ex CLSC ; CJE) ; | |

« Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées. »

Mesures disciplinaires (éducatives et graduées)

- Avertissement (verbal ou écrit) ;
- Obligation de porter les vêtements prescrits par le centre ;
- Geste réparateur ;
- Remboursement ou remplacement du matériel ;
- Travaux communautaires en lien avec le geste (ex. nettoyer la cour après non-respect des règles écoresponsables) ;
- Discussion dirigée sur l'incident et ses impacts ;
- Excuses verbales ou écrites ;
- Déplacements limités ;
- Retrait ou saisie de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal ;
- Travail personnel de réflexion en lien avec le manquement (peut être oral ; ex. capture sur vidéo) ;
- Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement ;
- Suspension interne ;
- Suspension externe* ;
- Implication du SPVM* ;
- Etc.

* Mesures exceptionnelles